

MOBILITÉS A L'ÉTRANGER dans le cadre du BUT

DEUX TYPES DE MOBILITÉS POSSIBLES :

Stage à l'étranger
en BUT2 et/ou en BUT3

et/ou

Etudes à l'étranger
en BUT2 ou en BUT3
(un semestre ou une
année complète)

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ-E ?

1) ➡ **Discutez** le plus tôt possible **avec votre Correspondant-e RI** du département
gomezбай@univ-grenoble-alpes.fr

2) ➡ **Participez à l'« IUT1 International Day »** organisé par la Mission RI de l'IUT1 :

Jeudi 16 octobre 2025 après-midi

La **Conférence « Mobilités à l'étranger (stage/études) »** aura également lieu ce jour là.
Une invitation vous sera envoyée par mél.

Stage à l'international dans le cadre du BUT

- NB : il y a la possibilité d'effectuer le stage en été, juin-août ou juillet-septembre, éventuellement combiné à un « projet préparatoire » => Raisonner en compétences acquises et port-folio pour se donner la possibilité de valider

1. S5 abroad et S6 France (incluant stage)
2. S5 abroad et S6 abroad (incluant stage)
3. S5 abroad et S6 abroad (stage été et/ou validation sur compétences)
4. S5 abroad (stage puis études) et études en France ou abroad

S5	S6		Eté
Acad	Acad	Stage	
Acad	Acad	Stage	
Acad	Acad	Acad	Stage
Acad	Acad	Acad	Stage

Stage	Acad	Acad
-------	------	------

5. S5 France et S6 France (stage à l'étranger)
6. S5 France et S6 abroad (incluant stage)
7. S5 France et S6 abroad (stage été et/ou validation sur compétences)

S5	S6		Eté
Acad	Acad	Stage	
Acad	Acad	Stage	
Acad	Acad	Acad	Stage
Acad	Acad	Acad	Stage

Nous pouvons supposer que sur les 6 scénarios de mobilité, les plus « faciles » sont les scénarios 1 et 2, et bien sûr le scénario 4. Les scénarios 3 et 6 sont plus dans des logiques d'ouverture de scénarios possibles...

Calendrier prévisionnel RI 2025/2026 (Rappel)

Evènement	Dates prévisionnelles
Jury du DUETI 2024/2025 (1 ^{ère} session)	Mercredi 9 juillet 2025 / 13h30 – 14h30
Soutenance et jury du DUETI 2024/2025 (session de rattrapage)	Lundi 1 ^{er} septembre 2025 / 14h00 – 15h00
Réunion de rentrée en visio	Jeudi 11 septembre 2025 / 14h00 – 15h30
« IUT1 International Day » et conférence « Mobilité à l'étranger (stage/études) »	Jeudi 16 octobre 2025 / 13h00 – 16h00 / Amphi. Belledonne
Inscription en ligne (sur MoveOn) des candidats à une PEE en 2026/2027	Entre le 15 octobre et le 17 novembre 2025 midi
Jury de pré-sélection PEE 2026/2027	Jeudi 4 décembre 2025 – 14h00
Envoi par mél. des résultats au test de langue à la Mission RI (<i>si demandé pour les candidatures accords UGA</i>).	1 ^{er} décembre 2025 ou 1 ^{er} février 2026 (<i>selon le test choisi</i>)
Commission Centrale UGA. <i>Participants pour l'IUT1 ?</i>	13 janvier 2026 / 9h00 – 18h00
Notification des résultats aux étudiants.	Quelques jours plus tard Si une place est attribuée, l'étudiant doit répondre (<i>j'accepte la place ou je refuse la place</i>) ET renvoyer le formulaire RGPD pour autorisation de nomination (si demandé).
2 ^{ème} jury de pré-sélection PEE 2026/2027 (accords IUT1 seulement)	Janvier/février 2026 (si besoin)
Inscription sur MoveOn des PEE 2026/2027 pré-sélectionnés lors de notre 2 ^{ème} jury.	Janvier-février 2026
Réunion d'information pour les PEE 2026/2027	Jeudi 2 avril 2026 / 13h30 – 14h30
Réunion d'information du Pôle Bourses pour les PEE 2026/2027	Avril 2026
Conférence mobilité internationale (étudiants de 1 ^{ère} année)	Jeudi 4 juin 2026 / 13h30 – 14h30
Réunion de fin d'année	Juillet 2026 ?
Jury du DUETI 2025/2026	Juillet ou septembre 2026 ?



➤ **En Europe**

- Quelques accords Erasmus+
- Royaume-Uni

➤ **Hors Europe**

- Accords bilatéraux
- Accords multilatéraux (programmes BCI et TASSEP)

➤ **En Europe**

- Accords Erasmus+
- Royaume-Uni

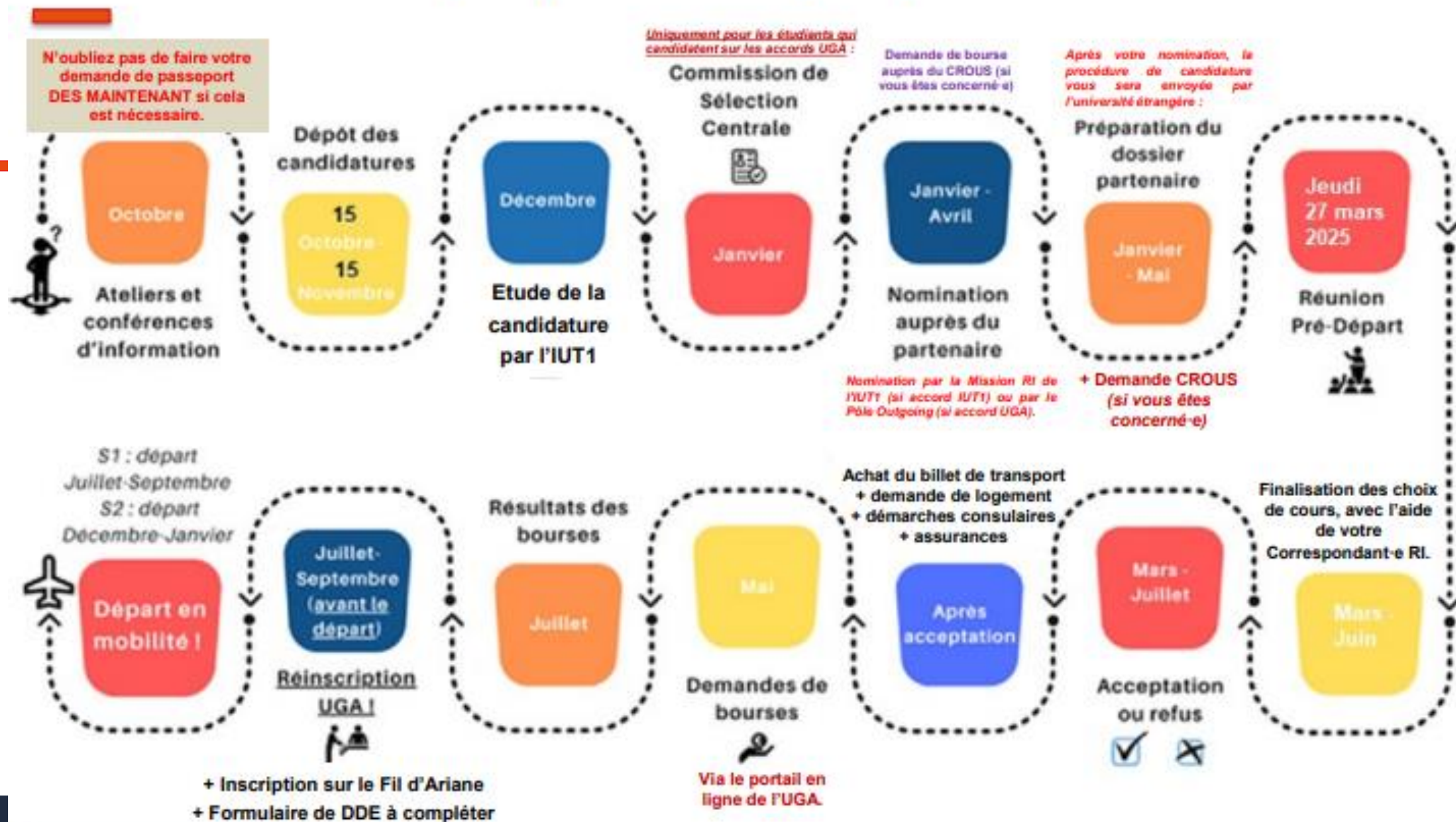
➤ **Hors Europe**

- ETS de Montréal (Canada)
- CEFET-MG (Brésil)

**Attention à être en
relation étroite avec vos
Correspondants RI !**

❖ Vous trouverez également sur notre site internet, des fiches d'universités partenaires de l'IUT1.
Lien direct :

<https://iut1.univ-grenoble-alpes.fr/international/depart-a-l-etranger/universites-etrangees-partenaires-open-day-2020-739324.kjsp?RH=1527252757732>



Stages à l'étranger :

- **Dans le cadre du BUT ou de la LPro.**
- **Où ?** Entreprises ou laboratoires des universités partenaires (voir votre Correspondant RI) ou d'une entreprise/labo que vous avez trouvé.
- **Rémunération à l'étranger :** cf. législation du pays d'accueil.
- **Divers financements possibles mais un seul dossier unique à compléter** dès que le stage est trouvé. Vous pouvez déposer un dossier dès lors que vous avez une convention de stage UGA au format PSTAGE, signée a minima signée par vous si celle-ci est en cours de signature :
 - Selon votre situation : BRMIE (Région), AMI, ERASMUS+ stage (*financements gérés et attribués par l'UGA*)
 - Durée : celle prévue par le règlement des études BUT ou LPro.
 - Nous vous avons fait parvenir la procédure de demande de financement par **mél. le 15/10/2024** (*Sujet : « IMPORTANT - Stage à l'étranger »*).
 - <https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/financer-votre-projet-+/financer-votre-projet-580131.kjsp?RH=1571929843014>
- **Canada :** possibilité de contacter des universités pour trouver un stage en laboratoire ou en entreprise (*nous avons notamment des contacts à l'Université du Québec à Trois-Rivières*). Contactez votre Correspondant-e RI si cela vous intéresse.
- **Brésil :** possibilité de stages au CEFET-MG. Contactez votre Correspondant-e RI si cela vous intéresse.
- <https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/mon-projet-d-etudes-et-professionnel/international/effectuer-un-stage-a-l-etranger>
- <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/partir-a-l-international/faire-un-stage-a-l-etranger/>



C'est quoi une bourse de mobilité ?



L'UGA encourage fortement la mobilité internationale par ses différents partenariats avec des universités dans le monde



- L'esprit des bourses de mobilité n'est pas de financer l'intégralité d'un séjour à l'étranger, mais d'aider les étudiants à faire en sorte que le surcoût d'une mobilité à l'internationale ne soit pas un frein au départ.
- Il faut tenir compte de ce surcoût lors de la construction de votre projet de mobilité (choix de la destination, coût de la vie, etc.).
- Les bourses de mobilité ne sont **pas automatiques** et les montants varient d'une année à l'autre, en fonction des enveloppes attribuées à l'UGA par les organismes financeurs.
- Ces aides à la mobilité sont versées après le début du séjour avec un certain décalage, il est donc important de prévoir un budget de départ assez conséquent pour couvrir vos frais.

- Des **aides à la mobilité** sont proposées aux étudiants partants en **mobilité d'études à l'international** dans le cadre d'un programme d'échange ou partants en **stage à l'étranger** dans le cadre du BUT ou de la LPro (= *stage obligatoire pour l'obtention du diplôme*).
- Le lien pour demander un financement ainsi que des informations complémentaires, vous seront envoyés par mél. par la Mission RI de l'IUT1 :
 - Pour les stages à l'étranger : le mél. vous a été envoyé le 15/10/2024 (sujet : « **IMPORTANT – Stage à l'étranger** »).
 - Pour les étudiants pré-sélectionnés pour une mobilité d'études à l'international en 25/26 : vous recevrez la procédure par mél. aux alentours d'avril-mai 2025.
- Les demandes de financement seront étudiées par le **Pôle Bourses** de la DGD DIT (*Direction Générale Déléguée au Développement International et Territorial*) de l'UGA, qui vous attribuera ou non un financement selon les critères d'éligibilité propres aux financements disponibles.
- Ces aides sont versées après le début du séjour et ne permettent pas de couvrir la totalité des dépenses liées à la mobilité, il est donc important de budgétiser sa mobilité en amont SANS tenir compte de ces aides. Les montants et les conditions d'attribution peuvent également varier d'une année sur l'autre.
- Des **réunions d'informations** sur les bourses de mobilité à l'étranger seront organisées par le Pôle Bourses :
 - Pour les stages à l'étranger : entre octobre et décembre 2024 (cf. mél. de la Mission RI du 15/10/2024).
 - Pour les étudiants pré-sélectionnés pour une mobilité d'études à l'international en 25/26 : en mars/avril 2025.
- Prenez l'habitude de vous référer aux pages web dédiées :
 - Site Web UGA : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/mobilite-internationale/partir-etudier-ou-faire-un-stage-a-l-etranger/>
 - Le LEO UGA : <https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/mon-projet-d-etudes-et-professionnel/international/financer-son-depart-1222881.kjsp?RH=1491467174701>
- Pour toutes questions relatives aux bourses de mobilité à l'international, contactez le **Pôle Bourses** à l'adresse suivante : bourses-mobilite@univ-grenoble-alpes.fr

Tests d'anglais organisés par le service des langues de l'UGA

<https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/certifications-positionnement/>

- **TOEFL-IBT** (Test of English as Foreign Language – Internet-Based Testing)
 - <http://www.ets.org/bin/getprogram.cgi?test=toefl>
- **IELTS** (International English Language Testing System) recommandé, souvent obligatoire aux USA et au Canada
 - <https://www.britishcouncil.fr/examen/ielts>
- **CLES** (Certificat de compétences en Langues de l'enseignement supérieur) B2 et C1.
Coût : 20€ pour les étudiants UGA



Les aides financières gérées par l'UGA

Critères de base:

- ✓ Etre inscrit à l'UGA de niveau L1 à M2 durant la mobilité
- ✓ Il n'y a pas de critères de nationalité
- ✓ La durée de la mobilité doit être de 4 semaines minimum
- ✓ La mobilité doit être validée par des ECTS
- x Année de césure **inéligible**

Les financements disponibles à l'UGA sont au nombre de 3 :



Bourse ERASMUS + Etudes (SMS) OU Bourse « ERASMUS+ Stage »

- Pour les mobilités dans le cadre du programme Erasmus + (pays européens)



Bourse Régionale à la Mobilité Internationale Etudiante (BRMIE)

- Pour tout type de mobilité (hors Principautés de Monaco et d'Andorre)



Bourse d'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

Uniquement pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (BSCS) pendant l'année de la mobilité

- Aide forfaitaire et non mensuelle

Pour certains financements, il existe des aides complémentaires pour les étudiants en situation de handicap et/ou boursier sur critères sociaux (BSCS)

Pour les mobilités d'études, ces 3 bourses sont cumulables entre elles et également avec la bourse du CROUS



Complément d'information : financement Erasmus+



Erasmus+ 2024/25

Comment est calculé le montant de ma bourse Erasmus?

► Base commune l'ensemble des allocataires Erasmus :

Allocation de base « frais de séjour » :

Les montants varient en fonction du pays dans lequel vous effectuerez votre mobilité (groupe pays)

La bourse Erasmus est versée de façon dite « partielle » : 5 mois (150 jours) maximum financés pour une mobilité à l'année et 2,5 mois (75 jours) pour une mobilité d'un semestre.

① Si vous effectuez une mobilité de moins de 150 jours pour une année, et de moins de 75 jours pour une mobilité au semestre, le solde de votre bourse sera réajusté à la baisse, au pro-rata des jours effectués

① Toute mobilité inférieure à 60 jours est inéligible

+ Contribution aux frais de voyage :

Un forfait frais de voyage complète votre allocation, en fonction des tranches kilométriques définies par le Programme Erasmus (université d'envoi > université d'accueil)

Le forfait « standard » est augmenté si vous avez indiqué voyager par un moyen de transport écoresponsable dans votre formulaire de demande de financements.

La présentation d'un justificatif aller ET retour du moyen de transport doux utilisé est obligatoire en fin de mobilité

① Justificatifs transport écoresponsable non transmis = réajustement à la baisse du solde de votre bourse (le montant du forfait « standard » sera alors appliqué)

► Selon éligibilité:

Complément « étudiant.e.s ayant moins d'opportunités » :

si vous avez fourni les justificatifs dans votre formulaire de demande de financements - pour une ou plusieurs des situations suivantes:

Handicap, affection longue durée, habitant dans une commune classée ZRR ou QPV, boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7 et étudiant.e.s appartenant à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 566 €.



Ordre de grandeur

ERASMUS+ BRMIE (pour une mobilité à l'année)

- Montant de la bourse fonction du pays de mobilité : pays classés en 3 groupes (de 1170€ à 1770€)
- + Bourse BRMIE : de 7 à 13 semaines financées (de 665€ à 1235€)
- **TOTAL = de 2405€ à 2435€.**
- + contribution aux frais de voyage
- + éventuellement complément « moins d'opportunités »

Bourse Région (BRMIE seul)

- Un semestre d'études : 1425€
- Une année complète : 2470€
- Stage : 95€ par semaine (*Défini en fonction de la durée minimum du stage obligatoire inscrite dans le règlement des études*).

Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

- Sur critères sociaux
- Versée pour une seule mobilité à l'étranger (soit stage soit Poursuite d'Etudes).
- Montant forfaitaire de l'ordre de 800€ (stage), 1200€ (mobilité d'études au semestre), 1600€ (année d'études Erasmus+) ou 2400€ (année d'études hors Erasmus+).

ERASMUS+ (pour une mobilité au semestre)

- Montant de la bourse fonction du pays de mobilité : pays classés en 3 groupes (de 585€ à 885€)
- + Bourse BRMIE : de 5 à 7 semaines financées (de 475€ à 665€)
- **TOTAL = de 1250€ à 1360€.**
- + contribution aux frais de voyage
- + éventuellement complément « moins d'opportunités »

Un seul dossier unique à compléter.

Un outil de déclaration de départ à l'étranger par les étudiants a été développé par la DSI de l'UGA. Il s'agit de la "**Déclaration de Départ à l'Étranger des Étudiants**" (DDEE).

La DDEE est obligatoire pour tous les étudiants de l'UGA qui effectuent une mobilité hors France métropolitaine (*études, stages, césures*).

Par ailleurs les étudiants qui effectuent une mobilité hors territoire outre-mer doivent effectuer une autre déclaration avant la DDEE : il s'agit de l'inscription sur le Fil d'Ariane. Si vous êtes concerné·e, cela vous permettra d'être alerté·e rapidement (par sms et/ou méls) en cas d'incident ou tout autre type d'événement dans la zone de votre déplacement. Si un rapatriement est organisé par la France, cela vous permettra également d'être prévenu·e.

Si vous partez en mobilité (*études, stages, césures*) hors France métropolitaine vous devez donc OBLIGATOIREMENT procéder comme suit AU MOINS 6 SEMAINES AVANT VOTRE DÉPART :

- **Si vous effectuez une mobilité hors territoire outre-mer** > vous devez vous inscrire sur le Fil d'Ariane
- puis compléter le formulaire de DDEE. *Pour information : une preuve d'inscription sur le Fil d'Ariane est*
- *demandée comme pièce jointe obligatoire avant de pouvoir valider la DDEE.*
- **Si vous effectuez une mobilité dans un territoire outre-mer** > vous devez seulement compléter le
- formulaire de DDEE.

— - Stages et poursuites d'études : Ernesto GOMEZ-BALDERAS

gomezбай@univ-grenoble-alpes.fr

- Bureau 116, Bâtiment GEII-RT, 1^{er} étage

- Suivi des dossiers et aide à l'inscription par la Mission Relations Internationales

- iut1.international@univ-grenoble-alpes.fr

- Bureau en C012, RdC, couloir des langues